



La Ville de Brampton passe aux paiements sans numéraire sécuritaires et pratiques

BRAMPTON, ON (3 juillet 2020) – Lors de sa réunion de la semaine dernière, le Conseil municipal de Brampton a approuvé un nouveau processus de paiement sans numéraire pour les taxes foncières et les frais de la Division des bâtiments, dans le cadre de l'amélioration continue du processus et des mesures de sécurité.

Pour des transactions financières plus sécuritaires entre les résidents, les propriétaires d'entreprises et les employés, la Ville percevra les taxes foncières et les frais de la Division des bâtiments par les moyens suivants à compter du 1^{er} janvier 2021, car les paiements en numéraire ne seront plus acceptés :

- Paiements préautorisés
- Services bancaires en ligne
- Services bancaires téléphoniques
- Paiements en personne dans les succursales de services bancaires personnels
- Paiements par carte de débit en personne
- Paiements par carte de crédit en personne (frais de construction uniquement)

Pour l'instant, afin de garantir l'accessibilité à des groupes comme les jeunes et les personnes âgées, ces changements ne s'appliqueront pas aux méthodes de paiement d'autres types de frais d'utilisation, de permis et de redevances. Cela inclut les paiements pour les loisirs, les frais de justice des infractions provinciales, les services aux animaux et les arts du spectacle.

Conformément aux priorités du Conseil, à savoir être une ville bien gérée, saine et sécuritaire, les paiements sans numéraire offrent un moyen modernisé, pratique et sûr d'effectuer des transactions.

Contexte

- Recevoir de l'argent liquide comme moyen de paiement s'accompagne d'un certain nombre de défis tels que le risque de vol, le risque d'accepter de faux billets, et les préoccupations sanitaires liées à la manipulation physique de l'argent.
- Un très faible pourcentage de propriétaires ont effectué des paiements en espèces – la majorité des paiements étant effectués sous la forme de paiements d'impôts préautorisés, de services bancaires en ligne, de services bancaires téléphoniques de chèques ou de transferts électroniques de fonds (TEF). Une tendance similaire a également été observée en ce qui concerne les paiements en numéraire des frais de la Division des bâtiments.



Service and Information Update

CONTACT MÉDIA

Monika Duggal
Coordonnatrice, supports médias et engagement
communautaire
Communications stratégiques
Ville de Brampton
905-874-3426 | Monika.Duggal@brampton.ca